

ELEMENT'Air

du vent à mon moulin !

CONTEXTE

La Ferme de Chosal est heureuse d'annoncer son appel à résidence artistique pour l'année 2025, sur le thème inspirant "**ELEMENT'Air - du vent à mon moulin**". En écho au projet « Les Moulins de Germain »*, cette résidence offrira aux artistes l'opportunité d'explorer la symbiose entre l'art, la nature et l'élément essentiel qu'est l'air.

En effet, le Complexe de Chosal porte le projet ambitieux « Les Moulins de Germain, de l'art et de l'humain » qui vise la réinterprétation artistique (chaque année de 2024 à 2026) d'éléments du Moulin de Copponex, récupéré par le Complexe en 2023.

Le projet prévoit le maintien des traditionnelles résidences artistiques visant la production de 3 œuvres annuelles sur le Sentier Art & Nature.

La symbolique du « moulin » convoque intrinsèquement la notion des « énergies » qui les font fonctionner (eau, vent, etc.). Aussi le thème de l'année 2025 fait la part-belle à **l'air**, invitant les artistes à proposer la création d'une œuvre land'art dans ce sens.

Un **élément** du moulin (cf. photos en fin de document) pourra être mis à disposition d'une résidence et servir de base à la création d'une œuvre. Selon l'intérêt porté à cette possibilité, contactez la direction artistique.

Chaque artiste est invité à **proposer une œuvre participative** qui impliquera – dans sa création – les travailleurs (en situation de handicap) de la structure. Ces derniers sont fortement engagés depuis 2010 dans cette dynamique, le Complexe de Chosal ayant **placé l'art et la culture au cœur de son projet d'établissement**.

THÈME DE LA RÉSIDENCE :

Le thème de cette année, "**ELEMENT'Air** - du vent à mon moulin", propose aux artistes de s'immerger dans les mystères et les dynamiques de l'air. Inspiré par le projet "Les Moulins de Germain", cette thématique encourage les artistes à explorer les multiples facettes de l'air, de sa légèreté jusqu'à sa force motrice. Les artistes sont invités à créer des œuvres qui reflètent leur compréhension personnelle de cet élément fondamental, combinant ainsi les énergies tant humaines, naturelles qu'artistiques.

OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE :

- Encourager la création artistique et le lien humain grâce à la cocréation des œuvres avec le concours des personnes accompagnées (en situation de handicap) par le Complexe.
- Stimuler la réflexion sur les questions environnementales et la durabilité à travers l'art et le thème de l'année.
- Favoriser les échanges interdisciplinaires entre les artistes, les communautés locales et les acteurs du projet "Les Moulins de Germain".

*: à découvrir ici : <https://fermedechosal.org/lesmoulinsdegermain/>

MODALITES DEPOT DES CANDIDATURES

CONDITIONS ET MODALITES :

- La résidence est ouverte à tous les artistes, sans distinction de discipline ou de nationalité.
- Les participants doivent être disponibles pour une période de résidence d'une durée consécutive de **10 jours**.
- Les artistes sélectionnés recevront une dotation de **3500€** couvrant l'ensemble des frais de transports (dont visite préalable sur le site), la prestation artistique et la production d'une œuvre (dont le matériel). Le logement et les repas sont garantis et pris en charge par le Complexe de Chosal.
- Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant un portfolio, une lettre de motivation et une proposition de projet en lien avec le thème de la résidence. (cf « pièces à transmettre »)
- L'artiste assure une durée de vie de l'œuvre de 3 ans.

CALENDRIER ET ECHEANCES :

• Modalités et échéances :

10 juin 2024 : dépôt d'un avant-projet (deux A4 recto verso maximum) sous forme de **note d'intention** artistique et des précisions sur la démarche participative envisagée

30 juin 2024 : notification aux candidats présélectionnés qui recevront des instructions pour le dépôt d'un projet plus affiné

15 juillet: dépôt du projet finalisé.

Fin août : choix des 3 candidatures retenues.

PIECES A TRANSMETTRE

- **Avant projet** (2 pages A4 max) décrivant la réalisation envisagée le plus précisément possible. Les artistes des dossiers présélectionnés seront appelés à transmettre, le cas échéant, une version plus aboutie du projet, précisant certains aspects (techniques etc.)
- Note précisant la **démarche participative** envisagée et permettant d'associer les ouvriers (en situation de handicap mental) à la cocréation de l'œuvre.
- Portfolio (facultatif)
- CV
- SIRET

Les dossiers de candidatures seront à transmettre:

- par mail (au format PDF) à Charlène ARDUINI – Directrice Artistique :

Mail : direction.plad.fermedechosal@aapei-epanou.org / tel : +33 (0)6 88 99 29 58

- À défaut, par courrier postal à l'adresse suivante:

Ferme de Chosal
PLAD / Direction artistique
98 route de l'usine -Chosal
74350 – Copponex

Restez inspirés !
L'équipe de la Ferme de Chosal

LES TROIS PILIERS DU PLAD COMME AXES DE RÉFLEXION

Un art engagé et écologique

Le land art intègre les processus naturels qui entraînent sa destruction et cette caractéristique est aussi une interrogation sur notre devenir et notre présence au monde. C'est aussi l'occasion de faire l'éloge de la fragilité, du transitoire, de l'éphémère, à l'image de notre vie.

« *L'art écologique sera plus important demain qu'il n'était hier* » (Paul Ardenne). Les œuvres originelles de l'art dit écologique, au temps où elles ont été faites, sont passées inaperçues. Joseph Beuys, par exemple, et ses *7000 chênes* en 1982 (il fait planter ces milliers d'arbres autour de Kassel) n'avaient pas suscité un grand intérêt. C'est désormais devenu une œuvre mythique, inscrite dans l'histoire de l'art.

L'art écologique « n'est pas seulement un art qui s'intéresse à l'environnement, c'est un art de combat pour prendre des décisions. » (Paul Ardenne)

Il s'agit donc d'un art fondamentalement habité par la question de la prise de conscience.

A travers ce sentier, le Complexe de Chosal défend un art engagé, porteur de sens et de réflexions sur l'avenir et les choix de notre société, d'une époque (anthropocène) où l'homme exerce la principale force de changement sur Terre.

Un art inclusif

Les travailleurs du Complexe de Chosal sont étroitement associés à l'organisation et au développement du PLAD. Ils bénéficient des contenus artistiques et environnementaux du projet et de l'ouverture culturelle apportée par le projet. Mais ils y participent également : avec l'équipe professionnelle éducative et artistique, les travailleurs handicapés contribuent aux processus de décision, accompagnent les artistes invités dans la réalisation de leurs œuvres et concourent à la médiation des œuvres auprès du grand public, enfin ils partagent leur vie en accueillant pour dîner les artistes chez eux.

Un art accessible

Le Land Art, par ses créations dans la nature, est une discipline de l'art contemporain très accessible aux personnes habituellement éloignées des offres culturelles. A travers ce sentier et ses œuvres, Le Complexe de Chosal fait appel à la sensibilité naturelle que chacun possède et peut mobiliser, sans avoir nécessairement reçu une éducation artistique au cours de son existence.

Seront retenues les propositions qui font écho à ces engagements.

Les candidats sont par ailleurs invités à prendre connaissance des réalisations passées (plus de 30 à ce jour), et, pour ceux qui le peuvent/souhaitent, à venir découvrir les lieux et s'en inspirer pour leur propositions.